

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON L.B.BA.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée
à la Préfecture du Finistère le 4 janvier 1983
N° de dossier : 311115
Siège social : 19 Rue Le Brix 35200 RENNES
N° d'agrément 04.35.S.155

PROJET

Le présent procès-verbal doit être considéré comme provisoire jusqu'à son adoption au cours de la prochaine séance.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 mars 2025 à Rennes

Le 08 mars 2025, les membres de l'association dénommée Ligue de Bretagne de Badminton (L. B. BA.), dont le siège social est 19 rue le Brix, 35200 RENNES, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en présentiel à la Maison des Sports de Rennes, sur convocation du Président par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et le Télégramme de Brest, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établi une liste des personnes présentes lors de l'AG, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentants des Comités Départementaux : 20 présents sur 41 représentants

Nombre de mandats : 64 présentes sur 110 voix

Comité Départemental 22 : 2 représentants avec 3 voix chacun

Comité Départemental 29 : 2 représentants avec 3 voix chacun

Comité Départemental 35 : 4 représentants avec 4 voix chacun et 7 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 56 : 5 représentants avec 3 voix chacun

Salariés présents : Samuel HOCHARD, Guran LE SCAN, François MENUGE, Dimitri PENVERN et Céline RADÉ.

Salariés absents excusés : Bastian KERSAUDY, Alexandre LEGOUX

Membres du Conseil d'Administration

Présents : Serge ACKERMANN, Pierre CORDON, Jacky HAMONIAUX, Régis HERVÉ, Christophe MILLET et Jean-Philippe VEGÉE.

Absent excusé : Marc BODIGUEL, Olivier FROUIN, Marc LE HENANF, Aline HERVE, Hélène JOUANNET-REISENBURSCH, Catherine LE SAINT, Thierry QUERE, Océane RODRIGUES-COQUIO

Christophe MILLET préside en sa qualité de Président de l'Association, Jean-Philippe VEGÉE est désigné par l'Assemblée Animateur de Séance et Pierre CORDON est désigné par l'Assemblée Secrétaire de Séance.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 20 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer. Début de l'Assemblée Générale à 9h37.

Le Président met à disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts de l'association
- Un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- Les pouvoirs des membres représentés
- La feuille de présence certifiée exacte

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 juin 2024
2. Rapport Moral du Président de la Ligue
3. Intervention de Laurent SCHWIZGEBEL, représentant la FFBaD (vice-président évènementiel)
4. Rapport du Trésorier Général
 - Approbation du bilan financier 2024
 - Approbation du tarif des licences 2025-2026
 - Approbation du budget prévisionnel 2025
5. Rapport des Commissions Régionales
6. Questions diverses

Le Président salue les membres de l'assemblée et leur souhaite la bienvenue.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2024

Lecture est faite du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2024.

Vote n°1 – 61 voix
Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2024
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote Pour : 61

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport Moral du Président de la Ligue

Le Président présente son rapport moral de mandat de présidence.

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs les Délégués Départementaux,
Monsieur le Vice-Président de la Fédération,
Mesdames et Messieurs,

Merci à vous tous d'être présents pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Badminton qui clôt sportivement la saison 2024-2025 et comptablement l'année 2024. J'ai tenu à regrouper sur une même date ces deux assemblées générales ordinaire et électorale, afin de ne pas vous rebloquer une seconde date. Vous comprendrez aisément que les comptes rendus des différentes commissions de la saison 2024-2025 ne seront donc que partiels. Cette assemblée générale marque donc la fin de l'olympiade et la fin de la saison 2024-2025.

Une olympiade rythmée par de très nombreux rebondissements liés :

- à la crise covid,
- à une Fédération devenue hors sol qui n'a pas su maîtriser ses budgets,
- aux différents départs de salariés de la Ligue,
- aux différents roulements au sein des élus de la Ligue,
- à l'instabilité croissante de certains comités.

Une olympiade marquée par une fantastique et très belle année Olympique, mais aussi :

- par une Fédération qui a pris en charge les frais d'utilisation de Badnet pour tous les clubs, qui a mis en place les différents réseaux comme le réseau des directeurs,
- par une Ligue qui a su se réorganiser au niveau de ses salariés via son directeur, par un Pôle qui a su redorer son blason en deux saisons, par une meilleure communication, par la mise en place de plus en plus d'outils de gestion, par ses salariés, élus et bénévoles qui ont su braver les tempêtes.

La saison se termine en août 2025 mais est déjà synonyme d'une totale réussite sur tout le territoire avec 18 150 licenciés en Bretagne à ce jour, soit une évolution de 13% comparé à la saison passée. Du jamais vu ! Je tiens à féliciter le travail de tous les organes, Ligue, Comités et Clubs, mais surtout à féliciter tous les bénévoles et amoureux du badminton qui ont permis de développer, d'encadrer tout cela. Félicitations à toutes et tous.

Sportivement, comme chaque saison, nous avons pu vivre et nous allons encore vivre de très beaux moments de badminton au sein de notre territoire. Un grand merci à toutes les villes et communes, les clubs, les officiels techniques et les bénévoles qui ont ou vont organiser nos compétitions sur tout le territoire.

Félicitations à tous les sportifs qui ont brillé sur le plan départemental, régional, national et international, aux officiels techniques qui ne cessent d'accroître leurs connaissances et pratiques et à tous les formateurs qui œuvrent tout au long de la saison.

Un mot sur le Pôle où la nouvelle équipe a réussi à maintenir la barre, a réussi à se réorganiser, à diversifier les activités et faire venir de nouveaux talents. Merci au Sport Bretagne pour leur aide continue sur beaucoup de sujets.

Cette fin de saison sera marquée au plan national par les Championnats du Monde de Badminton à l'Adidas Aréna à Paris et le début de la prochaine par les Internationaux de France qui se dérouleront à nouveau à la Glaz Arena de Cesson-Sévigné. Encore de très bons moments à vivre tous ensemble.

Enfin, avant de vous souhaiter une très bonne assemblée générale et une très belle fin de saison 2024-2025, je tiens à adresser mes remerciements à la Fédération Française et nos institutionnels pour leur soutien et appui financier dans la poursuite de nos actions de développement sur le territoire et sur le haut-niveau.

Je tiens également à remercier tous les élus et bénévoles qui ont œuvré au bon fonctionnement de la Ligue au cours de cette Olympiade et permis de maintenir les finances et les projets. Je tiens à remercier particulièrement tous les salariés de la Ligue qui travaillent sur de très nombreux sujets tout au long de l'année, qui prennent souvent le relai des élus, qui œuvrent sans relâche pour faire du mieux possible.

Merci à vous.

Christophe MILLET

Vote n°2 – 61 voix
Approbation du Rapport Moral du Président de la Ligue

Christophe MILLET

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote Pour : 61

Le Rapport Moral du Président est approuvé.

Intervention Laurent SCHWIZGEBEL, Commission événementielle Fédération.

Il souligne le dynamisme du badminton breton et met en lumière les événements à venir sur le territoire et les équipes engagées au niveau national.

Il rappelle les actions menées par la Fédération et la volonté de la nouvelle équipe de se recentrer sur les clubs et les territoires (formation, équipements, ...) et les moments d'échanges à venir entre les différentes instances.

3. Rapport Financier du Trésorier Général

Bilan financier de l'année 2024

Le Trésorier présente le bilan financier du 31 décembre 2024 (cf. dossier joint) en précisant certains points, comme l'état de la trésorerie. Il est rappelé pour aider à la lecture des chiffres que le bilan financier est établi sur une année civile, et par conséquent les retraitements effectués pour être en accord avec la saison sportive.

Vote n°3 – 61 voix
Approbation du bilan financier du 31 décembre 2024

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 61

Le bilan financier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Frederic DELEON à 10h04 – modification du nombre de voix (3 voix en plus).

Cotisations fédérales 2025-2026

Le trésorier présente les cotisations fédérales pour la saison 2025-2026.

Tarif des licences 2025-2026

Le Trésorier présente le tarif des licences, avec une part Ligue inchangée, pour la saison 2025-2026 (cf. dossier joint).

Vote n°4 – 64 voix
Approbation du tarif des licences 2025-2026

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 64

Le tarif des licences 2025-2026 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2025

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de l'année 2025 (cf. dossier joint). Celui-ci est présenté avec une hypothèse d'un nombre de licences à 17 000, une augmentation des salaires bruts des salariés permanents de 3%, en indiquant également les prévisions concernant les subventions à venir.

Vote n°4 bis – 64 voix
Approbation du budget prévisionnel 2025

Vote Contre :

Abstention :

Vote pour : 64

Le budget prévisionnel 2025 est approuvé.

4. Rapports des commissions régionales 2024-2025

Rapports du Secteur Sportif présentés par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Compétitions
Intervention rapide de Christophe MILLET (Responsable de la commission) qui rappelle la date du championnat de Bretagne qui aura lieu à Maure de Bretagne.
- Commission Ligue Officiels Techniques
Intervention de Richard SELTRECHT (responsable de la commission JA) qui fait un tour d'horizon chez les arbitres, les juges-arbitres et les juges de ligne. Le point est fait sur les formations en cours et les répartitions entre les différents départements et les différents grades. Il rappelle également le présentiel des officiels techniques d'octobre 2024 qui s'est déroulé à Ploërmel. Les nouveaux gradés fédéraux sont mis en valeur.

Christophe MILLET indique que le budget spécifique de la CLOT (30 000 €) a été respecté sur la saison (25 500 €).

Serge BODIN interpelle sur le frein posé par la filière formation GEO / JA en termes d'agenda et de nombre d'étapes. Richard SELTRECHT indique que ce point a été remonté à la Fédération.

- Commission Ligue Tournois
Intervention rapide de Christophe MILLET (Responsable de la commission) qui revient sur les chiffres de tournois et demande de tournois. Il indique également les nouveaux formats qui peuvent être développés (after work...)
Un point est fait sur les évolutions des règles de distances kilométriques entre les tournois de rang 3, 4 et 5 pour les prochaines demandes.
Une demande formalisée de demande d'évolution de règlement a été faite auprès de la Fédération par la Commission.
- Commission Ligue Interclubs
Jacky HAMONIAUX (Responsable de la commission) revient sur l'évolution de la Prénationale instaurée pour la saison en cours.
Il fait par ailleurs un point sur les classements des équipes Bretonnes de Top 12, National, Prénationale engagées, de même que sur les poules de régionales.
La saison n'étant pas terminée, une communication sera faite sur les classements finaux et les accessions et relégations.
Anne-Catherine GOMET interroge sur les systèmes de montée sur les prochains formats de Régionale.
- Commission Ligue Vétérans
En l'absence de Thierry QUERE (Responsable de la commission), Christophe MILLET revient sur cette saison avec les Bretagne et les Intercomités, ainsi que sur les bons chiffres d'évolution du nombre de vétérans. La finale interclubs Vétérans a été annulée, une réunion doit avoir lieu avec les quatre départements pour harmoniser la pratique vétérans et les règlements, en vue de remettre éventuellement en place cette compétition.

Rapports du Secteur Formation et Développement présentés par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Formation
Brève intervention du responsable de la commission, Régis HERVE, qui revient sur les formations ayant eu lieu.
- Commission Ligue Développement
Pierre CORDON (Responsable de la commission) revient sur cette belle année en termes de nombre de licenciés. Le travail au local des Comités et des clubs est salué.
La fin de partenariat avec Compo Plumes est expliquée. Il est également indiqué le contenu disponible dans la boîte à outils.
Le BREIZH Label est de nouveau présenté, dans son fonctionnement et ses grades décernés. Remise des lots relatifs au BREIZH Label à Jean-Louis FARDEAU (LAILLE) et Estelle REID (VITRE).
- Commission Ligue Communication
Jean-Philippe VEGEE (Responsable de la commission) rappelle que le nouveau site internet de la ligue est enfin opérationnel, qu'il est plus pratique et plus fonctionnel. La visibilité de la Ligue s'accroît sur les différents réseaux sociaux.
- Direction et Projet Sportif Fédéral
Samuel HOCHARD, Directeur de la Ligue, revient sur les différents axes travaillés : développement, formation, performance et sociétal.
Il est rappelé que le futur projet de PST est en cours, les quatre réunions individuelles Ligue/Comités ont été réalisées. Une réunion commune devra être positionnée.
Les filières formation et animation sont présentées.
Depuis l'arrivée d'Alexandre, le volet sociétal a été plus important via des opportunités : présence RSO, stade vers l'emploi, semaine du sport à l'hôpital, sport pour tous...

- Commission Ligue Équipement
Régis HERVE (Responsable de la commission) évoque les difficultés de sa commission. Pour la première fois la Bretagne va organiser sur le territoire breton les deux niveaux de formation relatifs au recensement et au suivi de projet en proximité. Des bretons sont inscrits sur ces formations et pourront renforcer l'équipe.

Rapports du Secteur Jeunes présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Jeunes
Dimitri PENVERN (salarié de la Ligue) revient sur les événements de l'année et le bon déroulement de la saison. Retour sur le passage en poule unique sur les TRJ et les modifications des sélections des joueurs sur les étapes TRJ.
Il rappelle les différentes missions et accompagnements de la Commission Jeunes.
- Pôle Espoir de Dinard présenté par Dimitri PENVERN, salarié de la Ligue.
Il présente les effectifs 2024-2025 et le travail fait suite au renouvellement et le rajeunissement des polistes.

Rapport du Secteur Administratif présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Disciplinaire
Christophe MILLET informe qu'un dossier a été traité par la commission ainsi que la sanction.


Départ de Frédéric DELEON à 12h00 – modification du nombre de voix pour le Comité 35.

5. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h53.

De tout ce qui a été présenté lors de cette assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT
Christophe MILLET



LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Pierre CORDON



LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON L.B.BA.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée
à la Préfecture du Finistère le 4 janvier 1983

N° de dossier : 311115

Siège social : 19 Rue Le Brix 35200 RENNES

N° d'agrément 04.35.S.155

PROJET

Le présent procès-verbal doit être considéré comme provisoire jusqu'à son adoption au cours de la prochaine séance.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 08 mars 2025 à Rennes

Le 08 mars 2025, les membres de l'association dénommée Ligue de Bretagne de Badminton (L. B. BA.), dont le siège social est 19 rue le Brix, 35200 RENNES, se sont réunis en Assemblée Générale Elective en présentiel à la Maison des Sports de Rennes, sur convocation du Président par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et le Télégramme de Brest, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établi une liste des personnes présentes lors de l'AG, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentants des Comités Départementaux : 19 présents sur 41 représentants

Nombre de mandats : 61 présentes sur 110 voix

Comité Départemental 22 : 2 représentants avec 3 voix chacun

Comité Départemental 29 : 2 représentants avec 3 voix chacun

Comité Départemental 35 : 4 représentants avec 4 voix chacun et 6 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 56 : 5 représentants avec 3 voix chacun

Salariés présents : Samuel HOCHARD, Guran LE SCAN, François MENUGE, Dimitri PENVERN et Céline RADÉ.

Salariés absents excusés : Bastian KERSAUDY, Alexandre LEGOUX

Membres du Conseil d'Administration

Présents : Serge ACKERMANN, Pierre CORDON, Jacky HAMONIAUX, Régis HERVÉ, Christophe MILLET et Jean-Philippe VEGÉE.

Absent excusé : Marc BODIGUEL, Olivier FROUIN, Marc LE HENANF, Aline HERVE, Hélène JOUANNET-REISENBURSCH, Catherine LE SAINT, Thierry QUERE, Océane RODRIGUES-COQUIO

Christophe MILLET préside en sa qualité de Président de l'Association, Jean-Philippe VEGÉE est désigné par l'Assemblée Animateur de Séance et Pierre CORDON est désigné par l'Assemblée Secrétaire de Séance.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 19 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer. Début de l'Assemblée Générale à 11h53.

Le Vice-Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Election au Conseil d'Administration de la Ligue de Bretagne
2. Election des représentants régionaux à l'Assemblée Générale de la FFBad

1. Elections au Conseil d'Administration

Le Vice-Président rappelle les modalités du scrutin et annonce la candidature de Serge ACKERMANN, Stéphane COQUIO, Pierre CORDON, Olivier FROUIN, Johanna GICQUEL, Jacky HAMONIAUX, Régis HERVE, Patrick HOUSSAIS, Hélène JOUANNET-REISENBURSCH, Catherine LE SAINT, Mickael LEMARCHAND, Vincent LEROUX, Christophe MILLET, Estelle REID, Océane RODRIGUES-COQUIO et Jean-Philippe VEGEE.

Vote n°1 – 61 voix
Élection au Conseil d'Administration de la Ligue
Vote contre : 0
Abstention : 0
Vote pour :

Les candidats sont élus au Conseil d'Administration de la Ligue

- ACKERMANN Serge, 61 votes (unanimité)
- COQUIO Stéphane, 61 votes (unanimité)
- CORDON Pierre, 61 votes (unanimité)
- FROUIN Olivier, 61 votes (unanimité)
- GICQUEL Johanna, 61 votes (unanimité)
- HAMONIAUX Jacky, 61 votes (unanimité)
- HERVE Régis, 61 votes (unanimité)
- HOUSSAIS Patrick, 61 votes (unanimité)
- JOUANNET-REISENBURSCH Hélène, 61 votes (unanimité)
- LE SAINT Catherine, 61 votes (unanimité)
- LEMARCHAND Mickael, 61 votes (unanimité)
- LEROUX Vincent, 58 votes
- MILLET Christophe, 57 votes
- REID Estelle, 61 votes (unanimité)
- RODRIGUES-COQUIO Océane, 61 votes (unanimité)
- VEGEE Jean-Philippe, 61 votes (unanimité)

Après délibération, le nouveau CA élu propose à l'assemblée la candidature de Christophe MILLET au poste de Président.

Départ de Serge BODIN à 12h21 – modification du nombre de voix pour le Comité 35.

Vote n°1 bis – 58 voix
Élection au Conseil d'Administration de la Ligue
Vote contre : 0
Abstention : 3
Vote pour : 55

Christophe MILLET est élu Président de la Ligue de Bretagne à la majorité absolue.

2. Elections des représentants régionaux à l'Assemblée Générale de la FFBad

Le Vice-Président annonce la candidature de Serge BODIN, Frédéric BOUNGNASENG, Jacky HAMONIAUX, Régis HERVE, Dominique KIRY, Vincent LEROUX, Christophe MILLET, Louis MORIN, Laurent NIVET, Estelle REID, Anthony REPESSE, Océane RODRIGUES-COQUIO et Jean-Philippe VEGEE.

Vote n°2 – 61 voix

Élection des représentants régionaux à l'Assemblée Générale de la FFBad

Vote contre : 0

Abstention : 0


Vote pour : 61

TITULAIRES : Jacky HAMONIAUX, Régis HERVE, Dominique KIRY, Vincent LEROUX, Christophe MILLET, Louis MORIN, Estelle REID, Anthony REPESSE, Océane RODRIGUES-COQUIO et Jean-Philippe VEGEE

SUPPLEANTS : Serge BODIN, Frédéric BOUNGNASENG et Laurent NIVET

De tout ce qui a été présenté lors de cette assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT
Christophe MILLET



LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Pierre CORDON

